



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois tenue le jeudi 29 novembre 2018, à 17 h 15, au centre administratif, 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Gaétan Gilbert.

À laquelle sont présents :

M. Gaétan Gilbert, président
M. Martin Côté, commissaire
M^{me} Annie Chabot, commissaire
M^{me} Nancy Girard, commissaire
M^{me} Sylvie Hébert, commissaire
M. Steve Paquet, commissaire
M^{me} Guylaine Fillion, commissaire
M^{me} Marie-Claude Gravel, commissaire, représentante des parents du primaire
M. Rafik Bourennani, commissaire, représentant des parents du secondaire

Sont absents :

M^{me} Janik St-Pierre, vice-présidente
M^{me} Ruth Tremblay, commissaire
M^{me} Cindy Picard, commissaire
M. Guy St-Amant, commissaire, représentant des parents d'élèves HDAA

Sont également présents :

M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale
M^{me} Johanne Fournier, directrice générale
M^{me} Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
M. Alain Guillemette, directeur général adjoint et directeur, Services des ressources financières et informatiques

Le président souhaite la bienvenue à tous. Puis, les commissaires présents formant quorum, il déclare la séance ouverte.

INFORMATION

Vérification de la procédure de convocation.

Le président déclare la procédure de convocation conforme à l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique.

CC-070-18-19

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Annie Chabot,
QUE l'ordre du jour présenté soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

CC-071-18-19

Huis clos.

CONSIDÉRANT le caractère nominatif des discussions.
IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Martin Côté,
QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

Il est 17 h 18

Adoptée à l'unanimité

CC-072-18-19

Retour aux délibérations
publiques.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion,
QUE le conseil des commissaires reprenne les délibérations
publiques.

Il est 17 h 25

Adoptée à l'unanimité

CC-073-18-19

Nomination – Poste de
direction, écoles Charles-
René-Lalande et Louis-
Querbes.

CONSIDÉRANT la structure administrative du personnel
d'encadrement 2018-2019;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler le poste de direction, écoles
Charles-René-Lalande et Louis-Querbes.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marie-Claude Gravel,

QUE la Commission scolaire nomme madame Julie Landry au poste
de directrice, écoles Charles-René-Lalande et Louis-Querbes;

QUE cette nomination entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

CC-074-18-19

Nomination – Adjoint
administratif, Polyvalente Le
Carrefour

CONSIDÉRANT la structure administrative du personnel
d'encadrement 2018-2019;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler le poste d'adjoint administratif
à la Polyvalente Le Carrefour;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Rafik Bourennani,

QUE la Commission scolaire nomme monsieur Martin Richard au
poste d'adjoint administratif à la Polyvalente Le Carrefour;

QUE cette nomination entre en vigueur le 5 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CC-075-18-19

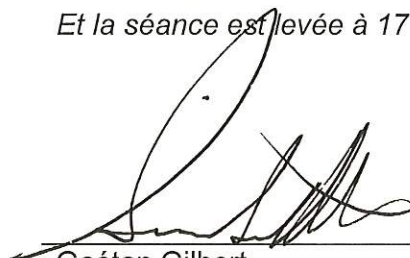
Levée de la séance.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Hébert,

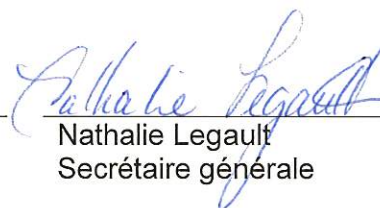
QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Et la séance est levée à 17 h 26.



Gaétan Gilbert
Président



Nathalie Legault
Secrétaire générale

